

## Démission de Marie-Thérèse PICHON, représentante du CD 43

« *Tout d'abord, je tiens à remercier tous les adhérents, pour le résultat du vote 2009 en tant que représentante du Conseil Départemental. Malheureusement, je ne peux pas poursuivre cette fonction pour des raisons strictement personnelles. Néanmoins, je reste fidèle à la délégation APF 43 en tant que bénévole et adhérente ou tout autre service demandé. Comptant sur votre compréhension, veuillez accepter mes regrets de ne plus pouvoir poursuivre cette fonction* ».

Marie-Thérèse PICHON

## Election d'un nouveau représentant

En Date du 3 Juin 2010, les élus ont désigné leur nouveau représentant. Votre conseil départemental est ainsi composé :

Représentante : Jacqueline COFFY

Représentante suppléante : Marie-Ange SANIAL

Membres :

Bernadette FARGETTE

Alain MIDROIT

Michel SABATIER



## Cooptation d'un nouveau membre

Le 20 mai le CD 43 recevait Jean-Luc MORTET, Conseiller Territorial Vie Associative pour échanger sur le fonctionnement du conseil départemental. Conformément au règlement les élus ont coopté un cinquième membre. Trois adhérents étaient pressentis. Le choix fut difficile et à l'issue d'échanges puis d'un vote c'est Bernadette FARGETTE qui a intégré le conseil départemental ce 3 juin 2010.

Bernadette FARGETTE habite PAULHAGUET. Bien connue sur le Brivadois elle s'était présentée aux élections en 2009. Agée de 70 ans, elle retraitée et veuve sans enfant. Handicapée de naissance, elle a été scolarisée à l'école publique de son village et a travaillé en C.A.T. Elle se présente comme quelqu'un qui « *a appris à lutter et à comprendre les autres* », plus dépendants qu'elle se déplaçant en fauteuil roulant notamment. Elle revendique que toute personne en situation de handicap vive comme les autres et avec les autres et soit reconnue de tous. Elle est également très sensibilisée par la question de l'accessibilité.

Bienvenue à Bernadette !



## Agence Régionale de Santé (ARS)

Siège : 60, avenue de l'union soviétique 60057 - Clermont Ferrand Cedex.

Tel : 04 73 74 49 00 - Fax : 04 73 92 55 70

Elle est compétente pour toute la politique afférente aux établissements et aux services médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées

Directeur Général : **François DUMUIS**  
Directeur Général Adjoint : **Yvan GILLET**

## Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé (DDARS)

Siège : 8, rue de Vienne – BP 315 – 43 – 43000 Le Puy-en-Velay.

Tel : 04 71 07 24 00 – Fax : 04 71 02 92 25

Délégué Territorial Haute-Loire :

**Laurent LEGENDART**

Chef du bureau des risques sanitaires, de la prévention et des questions ambulatoires :

**David RAVEL**

Chef du bureau des questions hospitalières :

**Alain BARTHELEMY**

Chef du bureau des questions médico-sociales : **Philippe REYNAUD**

## Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)

Adresse : BP 348 – 43012 Le Puy-en-Velay

Pôle Cohésion Sociale – 24 Bd Alexandre Clair

Pôle Protection des populations :  
Chemin du Fieu

Directeur : **Hervé JOSSERON**,  
inspecteur de la jeunesse et des sports de 1<sup>ère</sup> classe.

Pour information, les missions de protection des personnes vulnérables, au nombre desquelles figurent les personnes handicapées entrent dans les missions des directions chargées de la cohésion sociale. Elles ont ainsi pour rôle de promouvoir l'autonomie sociale et la citoyenneté des personnes handicapées à travers une mission générale d'ingénierie sociale qui consiste à s'assurer de la prise en compte des besoins des personnes handicapées dans les autres politiques déclinées localement (éducation, emploi, accessibilité, tourisme...)

---

## Comité d'Entente Régional de l'Auvergne

Lors des réunions du 6 janvier, du 2 mars et du 6 mai 2010 Michel LACOMBE Représentant régional APF était présent.

**Le 6 janvier** le comité d'entente commence à s'organiser et la presse est conviée, rendant publique cette instance

**Le 2 mars** une tendance se fait jour à savoir la nécessité :

de présenter un front commun du monde médico-social,

d'ouverture à tous et d'éviter l'hégémonie de tel ou tel groupe

Est créé un comité de pilotage (COPIL) dont Michel LACOMBE fera partie

**Le 6 mai** le CERA a adopté :

un modèle de papier à en-tête avec la liste des organisations ; un logo, complété d'une représentation de la région a été proposé.

l'adresse postale :

CERA

10, rue Pierre Farigoule  
43000 - LE PUY en VELAY

Un diaporama de présentation du CERA est disponible en vue d'une information.

## Réunion Conseils départementaux – Conseil d'Administration

Une réunion a eu lieu le 17 avril 2010 à Avignon entre les représentants des Conseils Départementaux du secteur Sud-est (Rhône-Alpes – Auvergne – PACA – Languedoc-Roussillon) et le Conseil d'Administration. Marie-Ange SANIAL, représentait le conseil départemental de Haute-Loire. Merci aux deux chauffeurs : Jean-Claude MARTIN et Romuald BRIDIER qui l'ont accompagnée.

Au cours de la matinée-débat, les membres ont exposé leur vécu et leurs attentes dans les délégations.

Le disfonctionnement des MDPH, l'échéance 2015 concernant l'accessibilité, la vie associative, le manque de jeunes, la représentativité de l'APF, la scolarisation ont notamment été abordé

L'après-midi portait sur le plaidoyer concernant les revendications de l'APF et sur la loi HPST (Hôpital Patient Santé et Territoire) avec la mise en place des comités d'entente régionaux et des Agences régionales de Santé.



*Marie Ange SANIAL*

## Conseil APF de Région :

Une réunion du Conseil APF de région a eu lieu le 9 avril 2010 à Issoire. Marie-Ange SANIAL, représentante suppléant y a assisté, accompagnée par Jean GALLET Bénévole. Vos élus ont décidé de lancer dans nos quatre départements

- Une campagne, un défi à savoir de proposer à chaque adhérent de parrainer un nouvel adhérent.
- Une enquête auprès des adhérents à savoir le recensement de l'accessibilité des lieux de soins dans la perspective d'une présentation éventuelle des résultats à l'ARS Agence régionale de Santé.

Prochaine réunion du Conseil APF de Région : Vendredi 9 juillet 2010



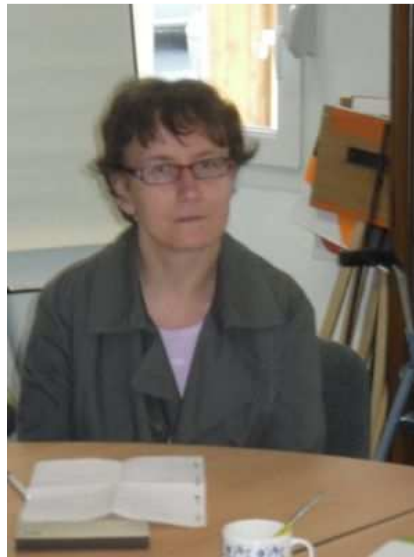
# Conseil Départemental 43

## CDAPH :

Jacqueline COFFY membre titulaire a assisté à quatre réunions depuis le début de son mandat. La réunion du mois d'avril portait sur les demandes de placement en établissement spécialisé. Elle attire l'attention sur les aides octroyées par la CDAPH pour les séjours vacances dans le cadre de la prestation de compensation du handicap.

### Quelques chiffres de l'activité MDPH en 2009

11 509 appels téléphoniques  
4 636 personnes reçues  
8575 décisions prises  
5 046 Plans Personnalisés de compensation proposés



Jacqueline COFFY

E  
N  
D  
I  
R  
E  
C  
T  
D  
U

Le Conseil Départemental ouvre ses réunions à tout adhérent :

- susceptible de débattre autour des sujets à l'ordre de jour.
- qui souhaite attirer son attention sur un point de vigilance particulier.



**Contact : Conseil Départemental**

04 71 05 20 30  
[cd.43@apf.asso.fr](mailto:cd.43@apf.asso.fr)